



Rencontres filière bois

# Quatre entreprises wallonnes récompensées par une « Fibre d'or » !

Quatre entreprises viennent d'être mises à l'honneur pour leur engagement dans le développement de la filière bois wallonne. Elles se sont vu décerner une prestigieuse Fibre d'or en marge des traditionnelles Rencontres Filière Bois, qui se déroulaient le 27 avril à Libramont. Au total, 10 nominés concourraient dans les catégories Innovation procédé, Innovation produit, Jeune entrepreneur et Formation. Les Fibres d'or expriment ainsi la vitalité de la filière wallonne du bois !

## Innovation procédé

Le lauréat est **RespecTable (Warisoulx)**, pour la création d'une filière d'approvisionnement en robinier wallon. Alors que ces arbres fréquemment présents le long des routes, dans les friches industrielles, les carrières, etc. sont le plus souvent broyés pour être réduits à de la biomasse, l'entreprise namuroise les récupère pour les valoriser en planches de terrasse et de bardage. Des produits particulièrement intéressants puisqu'il s'agit de la seule essence qui, tout en poussant chez nous, puisse se substituer aux bois tropicaux ordinairement utilisés en extérieur. Concourait également dans cette catégorie l'entreprise **Bois Énergie**, pour la mise en place d'un réseau de récolte permettant la revalorisation de bois et de matière verte. La Fibre d'or de l'innovation procédé est octroyée à une entreprise wallonne qui a transféré ou développé une technique innovante en Wallonie. Cette technique peut contribuer de façon majeure à



RespecTable récupère le robinier pour le valoriser.



Les lauréats aux Fibres d'or : Simon Malvaux (Zafi Cyles) ; Laurent Biemar (Biemar Bois) ; Floriant Huet (SRL Floriant Huet) ; Adrien Meirlaen (RespecTable).



l'essor de l'emploi du bois. Son transfert ou son développement s'est réalisé dans le respect des trois piliers fondamentaux et indissociables du développement durable : économique, social et environnemental. L'innovation procédé peut être étendue aux activités de services, à l'organisation et au marketing.

## Innovation produit

Le lauréat est **Zafi Cycles (Limelette)**, pour la fabrication de cadres de vélos performants en frêne et en noyer local. En alliant technologie et artisanat,



l'entreprise propose un objet innovant aux multiples qualités techniques et esthétiques. Le bois se révèle un formidable matériau d'ingénierie, particulièrement ici puisque sa structure cellulaire peut être assimilée à un réseau d'amortisseurs naturels qui absorbe les vibrations et rend le pilotage confortable. Par ailleurs, dans ces cadres, les essences sont choisies et mises en œuvre sur base de leurs qualités propres, permettant ainsi une exploitation optimale du potentiel du bois. Concourait également dans cette catégorie l'entreprise **Depro Profiles**, pour sa collection de panneaux muraux décoratifs « *Maestro Latt* ».

La distinction entre une innovation procédé et une innovation produit n'est pas toujours aisée. En effet, le développement d'un procédé peut mener à la fabrication d'un nouveau produit et un produit peut mener à la mise en place d'un nouveau procédé ! Toutefois, il s'agit, pour cette Fibre d'or de l'innovation produit, de récompenser une entreprise qui a mis au point ou distribué un produit novateur à base de bois ou favorisant l'usage du bois.

### Jeune entrepreneur

Le lauréat est **Florian Huet (Spontin)**, gérant de la **SRL Florian Huet**, spécialisée dans les aménagements extérieurs et la construction bois intégrant des produits locaux et issus de l'économie circulaire. Lancée en 2017, l'entreprise n'a cessé de croître. Elle compte aujourd'hui 7 personnes, et développe un nouvel atelier de préfabrication ainsi qu'un showroom.

Les deux autres nominés étaient :

- **Philippe Hébert, Marc Reydamas et Florent Sany**, fondateurs de **Hellow**, coopérative qui développe des solutions d'habitat sobres et low-tech faisant la part belle au bois local.
- **Emmanuel Jourdain**, gérant de l'entreprise **Bois Énergie**, spécialisée dans la collecte et la revalorisation de bois et de matière verte.

C'est l'âge qui constitue ici le critère de sélection, et non l'ancienneté dans la filière bois. Seuls les entrepreneurs de moins de 40 ans sont éligibles dans cette catégorie. L'objectif de la Fibre d'or du jeune entrepreneur est avant tout de mettre en lumière l'audace et l'enthousiasme d'entrepreneurs qui se sont engagés tôt dans un secteur de la filière bois.



La SRL Florian Huet est spécialisée dans les aménagements extérieurs et la construction bois.

### Formation

Le lauréat est **Biemar Bois (Malmedy et Soumagne)**, négociant spécialisé dans le bois et ses produits dérivés, soucieux de l'intégration et de l'évolution de son personnel en lui proposant un parcours de formations riche et varié.

Les deux autres nominés étaient :

- **Chimsco**, spécialiste de la construction bois, pour la formation permanente de son personnel et l'accueil de nombreux étudiants et stagiaires.
- **L'Arch**, société d'architectes qui accorde une grande importance à la formation aux nouveaux logiciels informatiques.

La formation est un aspect essentiel pour croître dans un marché en constante évolution : former son personnel pour le faire progresser, pour acquérir de nouveaux équipements, pour développer de nouveaux produits. La Fibre d'or récompense l'entreprise qui a accordé le plus d'attention à la formation de son personnel au cours des deux dernières années, quelle que soit la taille de l'entreprise !

### Le jury

Un jury indépendant et pluridisciplinaire était chargé de désigner les lauréats dans chaque catégorie. Celui-ci se composait de :

- **Sylvie Loutz**, gestionnaire de projets en construction durable et en économie circulaire au sein de la Direction du Développement durable du SPW.
- **Thomas Baudot**, chargé de mission structuration filière bois au sein de l'interprofession Fibois Hauts-de-France.
- **Renaud Delhaye**, expert en transformation numérique des entreprises à l'Agence du Numérique.

### La Fibre d'or

Le trophée de la Fibre d'or représente un fragment de cellule de bois, plus précisément de douglas, grossi 650 fois. Il a été fabriqué par impression 3D en acier inoxydable recouvert d'une microcouche d'or. Le recours à la fabrication additive contraste avec la transformation du bois en général, qui est un prototype de fabrication soustractive, par enlèvement de matière. La fibre d'or est un fragment de cellule. Le terme cellule appartient au domaine naturel ; il évoque le métabolisme et la physiologie. Le terme fibre par contre appartient plutôt au domaine artificiel ; il évoque la fabrication, la performance mécanique associée à la légèreté. Dès lors, par ce qu'il représente puis par son nom, ce trophée constitue une forme de trait d'union entre les deux états successifs du bois qui mobilisent toute une filière : la matière vivante puis le matériau.

Et, pour témoigner de la richesse des ressources naturelles dont dispose la Wallonie, son socle a été réalisé en petit granit (ou pierre bleue de Belgique) en collaboration avec l'Agence wallonne du Patrimoine et le Pôle de la pierre de Soignies. Le petit granit est une roche sédimentaire calcaire abondamment employée en architecture. Elle marque le bâti traditionnel et le patrimoine architectural wallon. Ses caractéristiques lui confèrent des propriétés appréciées pour la construction.